



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

Le mardi 28 novembre 2023, à 19 h, sous la présidence de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement, les membres du Conseil du 14^e arrondissement de Paris se sont réunis à la Mairie en salle des mariages sur convocation adressée à chacun des conseillers ainsi que l'ordre du jour par voie dématérialisée (O.D.S) le 22 novembre 2023.

Publication des convocations et de l'ordre du jour ont été faites à la même date sur le panneau de la Mairie du 14^e arrondissement prévu à cet effet.

Secrétaire de séance : Monsieur Amine BOUABBAS

Membres présents :

M. Jean-François ALEXANDRE, M. Didier ANTONELLI, Mme Agnès BERTRAND, M. Amine BOUABBAS, Mme Julie CABOT, Mme Catherine CHEVALIER, Mme Stéphanie CLAUX, M Eliot DE FARAMOND, Mme Marie-Louise DUHALDE, M. Guillaume DURAND, Mme Anissa GHAI, M. Zoubir GHANEM, M. Valentin GUENANEN, M. Thierry LE DEZ, M Jérôme MARCHAND, Mme Sinda MATMATI, Mme Hélène MERMBERG, Mme Sidonie PARISOT, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, Mme Melody TONOLLI, M Cédric VILLANI, M. Patrick VIRY.

Excusé.e.s ayant donné pouvoir pour les votes :

M Jean-François ALEXANDRE jusqu'au projet de délibération 2023 DLH 368

Mme Agnès BERTRAND à partir du projet de délibération 2023 DASCO 129

Mme Célia BLAUDEL durant toute la séance

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE durant toute la séance

M Florentin LETISSIER durant toute la séance

Mme Sinda MATMATI jusqu'au projet de délibération 2023 DAE 244

M Pierre RABADAN durant toute la séance

M. Hermano SANCHES RUIVO durant toute la séance

Dont les mandataires sont respectivement :

Mme Stéphanie CLAUX

M Didier ANTONELLI

M. Thierry LE DEZ

M. Patrick VIRY

M Jérôme MARCHAND

M Guillaume DURAND

Mme Olivia POLSKI

Mme Hélène MERMBERG

Excusés n'ayant pas donné pouvoir :

M. Éric AZIÈRE

M. Maxime COCHARD

Mme Olivia POLSKI jusqu'au projet de délibération 2023 DFPE 185

M. Cédric VILLANI jusqu'au projet de délibération 2023 DLH 420



--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

Ordre du Jour

14 2023 20 Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 7 novembre 2023

Mme Carine PETIT rapporteure.

14 2023 21 Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription de sept associations à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC)

2023 DDCT 124 Délibération portant sur la diversification des usages des bâtiments publics

2023 DSP 97 Subvention (18 568 euros) et convention avec l'association Protection Civile Paris Seine (15^e) dans le cadre du budget participatif (Tous sauveteurs dans le 14^e).

M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

2023 DLH 165 Réalisation, 45/47 boulevard Saint-Jacques (14^e) d'un programme de rénovation de 48 logements sociaux par la RIVP - Subvention (431 176 euros)

2023 DLH 186 Réalisation, 42-44 rue de l'Abbé Carton (14^e) d'un programme de rénovation, d'amélioration de la qualité de service et d'îlot de fraîcheur pour 94 logements par Erigere - Subvention (1 016 013 euros)

2023 DLH 193 Réalisation 103 rue Raymond Losserand (14^e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (158 250 euros)

2023 DLH 250 Réalisation, 4-12 et 13-23 rue Didot, 2-10 rue de l'Eure et 6-14 rue Maindron (14^e) d'un programme de rénovation de 636 logements et d'îlot de fraîcheur par Immobilière 3F - Subvention (7 706 964 €)

2023 DLH 374 Réalisation 95 bd Brune et 1/3/5/7 allée C. Bachelard (14^e) d'un programme de rénovation de 223 logements sociaux et de mise en œuvre d'un îlot de fraîcheur par Toit et Joie - Subvention (3 995 972 €)

2023 DLH 182 Réalisation, 4-12 avenue de la Porte de Vanves (14^e) d'un programme de rénovation de 63 logements sociaux par la RIVP - Subvention (2 426 344 euros)

2023 DLH 334 Réalisation, 4-12, avenue de la Porte de Vanves (14^e) d'un programme de construction de 31 logements sociaux PLS par La RIVP - Subvention (2 291 747 euros).

2023 DLH 96 réalisation 68 rue du Moulin Vert (14^e) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social PLAI par ELOGIE-SIEMP - Subvention (164 442 euros)

2023 DLH 199 Réalisation, 176 rue d'Alésia (14^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 7 logements sociaux (1 PLAI et 6 PLS) et 7 logements intermédiaires par Immobilière 3F - Subvention (334 280 euros)

2023 DLH 205 Réalisation, 31 rue du Texel (14^e) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social supplémentaire (1 PLAI Adapté) par ELOGIE-SIEMP - Subvention (41 874 euros).

2023 DLH 235 Réalisation 2, rue d'Arcueil (14^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux PLUS par la RIVP - Subvention (1 410 113 euros)

2023 DLH 265 Réalisation, 78-82 rue Daguerre et 13-17 rue Pierre Fermat (14^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 38 logements sociaux (12 PLAI - 15 PLUS - 11 PLS) par Paris Habitat -

2023 DLH 368 Réalisation, 163 avenue du Maine (14^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (2 PLAI - 5 PLUS - 3 PLS) par SEQENS - Subvention (1 218 583 euros)

2023 DLH 350 Location de l'immeuble 21, rue de la Tombe Issoire (14^e) à la RIVP - bail emphytéotique



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

2023 DLH 404 Réalisation, 21 rue de la Tombe Issoire (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (6 PLAI - 4 PLUS) par la RIVP – Subvention (537 967 euros)

2023 DLH 387 Location de l'immeuble 183 avenue du Maine (14e) à la RIVP – Bail emphytéotique.

2023 DLH 447 Réalisation, 183 avenue du Maine (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 16 logements sociaux (10 PLAI-6 PLUS) par la RIVP - Subvention (900 087 euros)

2023 DLH 380 Location par bail emphytéotique à Elogie-Siemp de l'immeuble situé 15/17 rue de Chatillon (14e) - Réalisation d'un programme de conventionnement de 18 logements sociaux par Elogie-Siemp .

2023 DLH 420 Réalisation 31, rue du Père Corentin (14e) d'un programme d'acquisition- amélioration de 43 logements sociaux par la RIVP - Subvention (9 523 952 euros)

Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

2023 DASCO 129 Caisse des écoles (14ème) - Subvention 2024 (8 470 000 €) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024

2023 DASCO 139 Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre au titre des services de restauration pour 2024

2023 DFPE 184 Approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance

2023 DFPE 165 Appel à projet : accompagner les parents d'adolescents

2023 DFPE 166 Subventions (30 000 euros) et conventions annuelles à deux associations, ABC Puériculture et Stop VEO, pour leurs actions de prévention et de soutien à la parentalité sur tout le territoire parisien.

2023 DFPE 185 Subvention complémentaire (250 000 euros), avenant n° 4 avec l'association La Maison des Bout'CHou pour ses 15 établissements d'accueil du jeune enfant.

M. Amine BOUABBAS rapporteur.

2023 DAC 457 Convention d'occupation du domaine public et bail civil avec l'association « Théâtre Paris 14 » (Paris 14e)

2023 DAC 455 Convention d'occupation du domaine public avec l'Établissement Culturel « Maison des Pratiques Artistiques Amateurs » pour ses 5 sites (Paris 1er, 6e, 11e, 14e et 20e)

Mme Julie CABOT rapporteure.

2023 DVD 120 Approbation du plan d'action 2023-2030 « Paris : priorité Piéton ! »

2023 DVD 118 Réalisation de zones vélos dans les parcs de stationnement – Avenants aux contrats correspondants

2023 DVD 87 Stationnement de surface - Renouvellement de la convention avec l'ANTA relative à la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement

M. Guillaume DURAND rapporteur.



--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

2023 DAE 315 Activité commerciale ludique située square Serment de Kouffra (14e) - Elias HELOU - Avenant 1 à la convention d'occupation du domaine public

2023 DAE 242 Subvention (6.500 euros) à l'association des commerçants et artisans de l'avenue du Général Leclerc pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (14e).

2023 DAE 243 Subvention (4.900 euros) au village Daguerre pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (14).

2023 DAE 244 Subvention (8.300 euros) à l'association des Plaisanciers pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (14e).

M. Valentin GUENANEN rapporteur.

Voeux

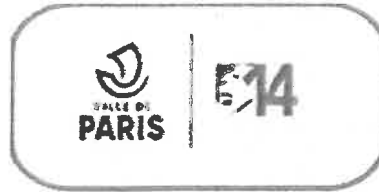
VI4 2023 23 Vœu présenté par Valentin Guenanen et les élu·e·s du Groupe Paris en Commun relatif au maintien de l'Aide Médicale d'État

VI4 2023 24 Vœu présenté par Valentin Guenanen et les élu·e·s du Groupe Paris en Commun relatif à la fermeture du cinéma le Bretagne

VI4 2023 25 Vœu présenté par Didier Antonelli et les élu·e·s du Groupe Paris en Commun relatif à la mise en place d'un pass navigo « classe scolaire »

2023 DTEC 23 Projet de Plan Climat de Paris 2024-2030, plus vite, plus local, plus juste

Mme Sinda MATMATI rapporteure.



CONSEIL DU 14^E arrondissement
Séance du CA. du 28 novembre 2023
SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

M. Jean-François ALEXANDRE 	M. Maxime COCHARD 	Mme Sinda MATMATI 
M. Didier ANTONELLI 	M. Elliot DE FARAMOND 	Mme Héléne MERMBERG 
M. Eric AZIERE 	Mme Marie-Louise DUHALDE 	Mme Sidonie PARISOT 
Mme Agnès BERTRAND 	M. Guillaume DURAND 	Mme Carine PETIT 
Mme Célia BLAUDEL 	Mme Anissa GHAIKI 	Mme Olivia POLSKI 
M. Amine BOUABBAS 	M. Zoubir GHANEM 	M. Pierre RABADAN 
Mme Julie CABOT 	M. Valentin GUENANEN 	M. Hermano SANCHES RUIVO 
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE 	M. Thierry LE DEZ 	Mme Mélody TONOLLI 
Mme Catherine CHEVALIER 	M. Florentin LETISSIER 	M. Cédric VILLANI 
Mme Stéphanie CLAUX 	M. Jérôme MARCHAND 	M. Patrick VIRY 



Millésime

N° de page



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/259

Projet de délibération 14 2023 20 Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 7 novembre 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/260

Projet de délibération 14 2023 21 Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription de sept associations à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/260 (suite)

NOM	N° RNA	date création	Nomenclature SIMPA	objet de l'association	Adresse du siège social et/ou d'activités	President.e
STRANGE FISH	W751261722	28/07/2021	Cultures & Art - ducation & formation - Vie & animation locale	création, production et diffusion de spectacles vivants notamment dans le domaine du théâtre physique, le théâtre de marionnette et d'objet, le cirque et les arts de la rue pour des publics adultes et/ou des jeunes publics	24 AV René Coty - 75014	Mme MARTIN GARCIA Raquel
<u>SOS HOMOPHOBIE - LUTTE CONTRE LA LESBOPHOBIE, LA GAYPHOBIE, LA BIPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE SOS H</u>	W751114708	03/05/2023	Défense des droits et des intérêts - Education & formation	lutter contre toute forme avouée ou non d'exclusion, de discrimination ou de violence à l'encontre d'individus, de groupes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelles ou supposées ; défendre les principes énoncés dans les déclarations des droits de l'homme de 1948, ONU, et la convention européenne des droits de l'Homme pour faire appel et combattre l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance, toute forme de discrimination et notamment l'atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains, toutes violences et mutilations notamment sexuelles ; faire reconnaître la dignité des personnes gays, lesbiennes, bi et trans	14 rue Abel - 75012	M. DEUMIER Joël
<u>CURE (C*) - ASSOCIATION DES CRÉATIONS CULTURELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES DE HONG-KONG</u>	W751269246	25/04/2023	Culture & Arts - Loisirs - Education & formation	promouvoir le cinéma, le théâtre et la musique contemporaine (pop et indépendante) de Hong-Kong, ainsi que la culture pop, la langue cantonaise et les différentes créations artistiques contemporaines de Hong-Kong en France ; Améliorer le réseau et le marketing des nouveaux ou nouvelles artistes (ou créateurs, créatrices) indépendants de Hong-Kong dans les régions francophones	39 RUE Gassendi - 75014	M. YEUNG Kin -Wai Kenneth

ARTISOIGNI	W751261820	10/08/2021	Culture & Arts - Loisirs - Santé	organiser des événements culturels dans différents domaines artistiques; diffuser et promouvoir des œuvres d'artistes de différentes cultures et domaines artistiques; organiser des cours et des formations artistiques; promouvoir l'art au service du bien-être et de la santé	111 RUE de Vaugirard - 75006	Mme SOUIDENNE Dhika
LES AUTEURS RADIO ACTIFS (A.R.A.)	W751238047	24/02/2017	Culture & Arts - Communication & média	défendre et promouvoir la création radiophonique et ses auteurs, organiser des soirées écoute et des événements radiophoniques, participer à des festivals, favoriser les rencontres entre auteurs, dialoguer avec les diffuseurs	25b rue Boulard - 75014	Mme Bocquillon Sophie
<u>COMPAGNIE 121</u>	W751235301	02/09/2016	Culture & Arts - Loisirs - Education & formation	créer, produire et diffuser le travail chorégraphique développé au sein de la compagnie et les produits culturels associés ; mener des actions de sensibilisation à la danse et au mouvement dansé, de transmission et de pédagogie auprès de public divers	121 AV du Maine -75014	M. CHAVALARIA S David
LOS AMIGOS DE SAN JUAN	W751270212	04/07/2023	Culture & Arts - Loisirs - Animation locale	faire découvrir, sensibiliser et promouvoir la culture afro-vénézuélienne, en valorisant un ensemble de pratiques artistiques et culturelles traditionnelles peu ou pas visibles par le public français, en France et à l'étranger	10 rue Deparcieux - 75014	M. MILLIEX Jean



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/261

Projet de délibération 2023 DDCT 124 Délibération portant sur la diversification des usages des bâtiments publics

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



Millésime N° de page

--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/262

Projet de délibération 2023 DSP 97 Subvention (18 568 euros) et convention avec l'association Protection Civile Paris Seine (15e) dans le cadre du budget participatif (Tous sauveteurs dans le 14e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/263

Projet de délibération 2023 DLH 165 Réalisation, 45/47 boulevard Saint-Jacques (14e) d'un programme de rénovation de 48 logements sociaux par la RIVP - Subvention (431 176 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/264

Projet de délibération 2023 DLH 186 Réalisation, 42-44 rue de l'Abbé Carton (14e) d'un programme de rénovation, d'amélioration de la qualité de service et d'ilot de fraîcheur pour 94 logements par Erigere –Subvention (1 016 013 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/265

Projet de délibération 2023 DLH 193 Réalisation 103 rue Raymond Losserand (14e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (158 250 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/266

Projet de délibération 2023 DLH 250 Réalisation, 4-12 et 13-23 rue Didot, 2-10 rue de l'Eure et 6-14 rue Maindron (14e) d'un programme de rénovation de 636 logements et d'ilot de fraîcheur par Immobilière 3 F - Subvention (7 706 964 €)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/267

Projet de délibération 2023 DLH 374 Réalisation 95 bd Brune et 1/3/5/7 allée G. Bachelard (14e) d'un programme de rénovation de 223 logements sociaux et de mise en œuvre d'un îlot de fraîcheur par Toit et Joie - Subvention (3 995 972 €)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/268

Projet de délibération 2023 DLH 182 Réalisation, 4-12 avenue de la Porte de Vanves (14e) d'un programme de rénovation de 63 logements sociaux par la RIVP - Subvention (2 426 344 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/269

Projet de délibération 2023 DLH 334 Réalisation, 4-12, avenue de la Porte de Vanves (14e) d'un programme de construction de 31 logements sociaux PLS par La RIVP - Subvention (2 291 747 euros).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/270

Projet de délibération 2023 DLH 96 réalisation 68 rue du Moulin Vert (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social PLAI par ELOGIE-SIEMP - Subvention (164 442 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/271

Projet de délibération 2023 DLH 199 Réalisation, 176 rue d'Alésia (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 7 logements sociaux (1 PLAI et 6 PLS) et 7 logements intermédiaires par Immobilière 3F - Subvention (334 280 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/272

Projet de délibération 2023 DLH 205 Réalisation, 31 rue du Texel (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social supplémentaire (1 PLAI Adapté) par ELOGIE-SIEMP - Subvention (41 874 euros).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	20 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	20 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	5 (dont 2 procurations)
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/273

Projet de délibération 2023 DLH 235 Réalisation 2, rue d'Arcueil (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux PLUS par la RIVP - Subvention (1 410 113 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



Millésime

N° de page



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/274

Projet de délibération 2023 DLH 265 Réalisation, 78-82 rue Daguerre et 13-17 rue Pierre Fermat (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 38 logements sociaux (12 PLA I - 15 PLUS - 11 PLS) par Paris Habitat -

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/275

Projet de délibération 2023 DLH 368 Réalisation, 163 avenue du Maine (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (2 PLAI - 5 PLUS - 3 PLS) par SEQENS - Subvention (1 218 583 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/276

Projet de délibération 2023 DLH 350 Location de l'immeuble 21, rue de la Tombe Issoire (14e) à la RIVP - bail emphytéotique.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/277

Projet de délibération 2023 DLH 404 Réalisation, 21 rue de la Tombe Issoire (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (6 PLAI - 4 PLUS) par la RIVP – Subvention (537 967 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

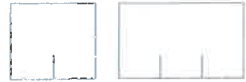
Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/278

Projet de délibération 2023 DLH 387 Location de l'immeuble 183 avenue du Maine (14e) à la RIVP – Bail emphytéotique.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à la majorité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	20 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	5 (dont 1 procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/279

Projet de délibération 2023 DLH 447 Réalisation, 183 avenue du Maine (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 16 logements sociaux (10 PLAI-6 PLUS) par la RIVP - Subvention (900 087 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	20 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	20 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	



Millésime N° de page

--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/280

Projet de délibération 2023 DLH 380 Location par bail emphytéotique à Elogie-Siemp de l'immeuble situé 15/17 rue de Chatillon (14e) - Réalisation d'un programme de conventionnement de 18 logements sociaux par Elogie-Siemp

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à la majorité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	20 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	5 (dont 1 procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/281

Projet de délibération 2023 DLH 420 Réalisation 31, rue du Père Corentin (14e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 43 logements sociaux par la RIVP - Subvention (9 523 952 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	25 membres présents
voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/282

Projet de délibération 2023 DASCO 129 Caisse des écoles (14ème) - Subvention 2024 (8 470 000 €) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	26 membres présents
voix exprimées	26 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/283

Projet de délibération 2023 DASCO 139 Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre au titre des services de restauration pour 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	26 membres présents
voix exprimées	26 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/284

Projet de délibération 2023 DFPE 184 Approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	26 membres présents
voix exprimées	26 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/285

Projet de délibération 2023 DFPE 165 Appel à projet : accompagner les parents d'adolescents

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	26 membres présents
voix exprimées	26 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/286

Projet de délibération 2023 DFPE 166 Subventions (30 000 euros) et conventions annuelles à deux associations, ABC Puériculture et Stop VEO, pour leurs actions de prévention et de soutien à la parentalité sur tout le territoire parisien.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	26 membres présents
voix exprimées	26 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/287

Projet de délibération 2023 DFPE 185 Subvention complémentaire (250 000 euros), avenant n° 4 avec l'association La Maison des Bout'CHou pour ses 15 établissements d'accueil du jeune enfant.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	26 membres présents
voix exprimées	26 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



Millésime

N° de page



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/288

Projet de délibération 2023 DAC 457 Convention d'occupation du domaine public et bail civil avec l'association « Théâtre Paris 14 » (Paris 14e)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Julie CABOT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/289

Projet de délibération 2023 DAC 455 Convention d'occupation du domaine public avec l'Établissement Culturel « Maison des Pratiques Artistiques Amateurs » pour ses 5 sites (Paris 1er, 6e, 11e, 14e et 20e)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Julie CABOT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/290

Projet de délibération 2023 DVD 120 Approbation du plan d'action 2023-2030 « Paris : priorité Piéton ! »

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Guillaume DURAND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	22 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	22 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/291

Projet de délibération 2023 DVD 118 Réalisation de zones vélos dans les parcs de stationnement – Avenants aux contrats correspondants

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Guillaume DURAND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



Millésime N° de page

--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/292

Projet de délibération 2023 DVD 87 Stationnement de surface - Renouvellement de la convention avec l'ANTA relative à la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Guillaume DURAND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/293

Projet de délibération 2023 DAE 315 Activité commerciale ludique située square Serment de Kouffra (14e) - Elias HELOU - Avenant 1 à la convention d'occupation du domaine public

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Valentin GUENANEN rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



Millesime

N° de page



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/294

Projet de délibération 2023 DAE 242 Subvention (6.500 euros) à l'association des commerçants et artisans de l'avenue du Général Leclerc pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (14e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Valentin GUENANEN rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/295

Projet de délibération 2023 DAE 243 Subvention (4.900 euros) au village Daguerre pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (14).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Valentin GUENANEN rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



Millésime

N° de page

--	--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/296

Projet de délibération 2023 DAE 244 Subvention (8.300 euros) à l'association des Plaisanciers pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (14e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Valentin GUENANEN rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	27 membres présents
voix exprimées	27 (dont 7 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 7 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/297

VI4 2023 23 Vœu présenté par Valentin Guenanen et les élu-e-s du Groupe Paris en Commun relatif au maintien de l'Aide Médicale d'État

Le Conseil du 14^e arrondissement,

Vu l'article L.2511-12, dernier alinéa du Code général des collectivités territoriales (C.C.C.T.) ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^e arrondissement relatif aux vœux ;

EMET LE VŒU

Considérant les valeurs de l'État français : la liberté, l'égalité et la fraternité,

Considérant que l'égalité doit permettre de lutter contre toutes formes de discriminations en mettant en place des politiques sociales volontaristes,

Considérant que ne pas pouvoir se soigner faute d'argent ou parce que l'on ne peut pas s'affilier à la sécurité sociale, est une situation inégalitaire, inacceptable et discriminante,

Considérant que l'égalité d'accès aux soins est une priorité dans la lutte contre les discriminations,

Considérant la loi du 27 juillet 1999 portant création de la CMU défendue devant par le Parlement par Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité du Gouvernement Jospin,

Considérant que cette loi a permis de lutter contre les exclusions et que la création de la Couverture Maladie Universelle représente un des acquis majeurs de notre système de solidarité,

Considérant que l'Aide Médicale d'État se substitue à la CMU depuis le 1^{er} janvier 2000 et permet de couvrir à 100 % les frais de santé des étrangers présents sur le sol français depuis au moins trois mois,

Considérant, en contradiction totale avec les discours de la droite et de l'extrême-droite, que l'AME ne participe aucunement d'un appel d'air infondé et invérifié par les chiffres,

Considérant que depuis le janvier 2021, le Gouvernement a restreint la prise en charge de certains soins et traitements non urgents jusque-là couverts par l'AME,

Considérant qu'un délai de neuf mois est désormais nécessaire entre le dépôt de la demande d'AME et l'accès à certaines opérations ou soins de ville,

Considérant qu'en 2022, le dispositif comptait 415 000 bénéficiaires pour un coût total de 1,186 milliard d'euros, selon un rapport d'information parlementaire publié en mai,

Considérant que rapporté aux dépenses de l'Assurance-maladie cette même année (247,1 milliards d'euros), l'AME ne représente que 0,47 %,

Considérant le vote par la droite sénatoriale de la suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME), avec le silence complice du gouvernement, lors de l'étude du projet de loi « immigration »,

Considérant que les motivations politiques d'une telle mesure reposent sur l'imaginaire risque d'«appel d'air »,



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

Considérant les conséquences d'une telle mesure qui frappera à nouveau les plus pauvres, et représente une négation du devoir d'humanité, et des principes qui ont construit la République,

Considérant que la suppression de l'AME est une aberration sanitaire, à rebours de la politique préventive de santé, une hérésie humanitaire, un dilemme éthique insupportable pour les soignants, et en réalité, aussi, une gabegie financière,

Considérant la « *déclaration de désobéissance* » signée par 3 500 médecins salariés et libéraux, opposés à la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) aux sans-papiers, dans un appel transmis samedi 11 novembre à l'Agence France-Presse (AFP),

Considérant la pétition lancée par Emmanuel Grégoire, 1er adjoint à la Maire de Paris, appelant à la restauration du dispositif d'aide médicale d'état,

Sur proposition de Valentin Guenanen et des élues du groupe Paris En Commun, le Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris demande :

- **A tous les Parlementaires de Paris de se positionner publiquement pour la restauration de l'AME,**
- **A tous les élus du Conseil de Paris de prendre publiquement position pour la restauration de l'AME,**
- **Au Gouvernement de revenir sur cette mesure lors du passage du projet de loi à l'Assemblée Nationale**

Article unique : après discussion le Vœu V14 2023 23 est Adopté à l'unanimité

conseillers présents	28 membres présents
voix exprimées	23 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	23 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	5 (dont 1 procuration)



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/298

VI4 2023 24 Vœu présenté par Valentin Guenanen et les élu-e-s du Groupe Paris en Commun relatif à la fermeture du cinéma le Bretagne

Le Conseil du 14^e arrondissement,

Vu l'article L.2511-12, dernier alinéa du Code général des collectivités territoriales (C.C.C.T.) ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^e arrondissement relatif aux vœux ;

EMET LE VŒU

Considérant qu'entre ses restaurants, ses grandes brasseries, ses cafés célèbres, ses théâtres et ses cinémas, le quartier de Montparnasse est un des poumons culturels de Paris,

Considérant que ce quartier, qui s'étend sur les 14^e et 6^e arrondissement est notamment un quartier de cinémas qui compte une importante concentration de salles localisées entre le boulevard du Montparnasse et la place du 18-Juin-1940, le nouveau nom de la place de Rennes,

Considérant que le quartier Montparnasse a une relation historique au 7^e art notamment par l'ouverture, dans les années trente, par Joseph Rytmann, dans ce XI^e arrondissement de Paris, de ses deux premiers cinémas : le Théâtre de Montrouge, au carrefour Alésia, et le Miramar, face à la gare de Montparnasse,

Considérant qu'après la seconde Guerre Mondiale, Joseph Rytmann ouvre trois nouveaux établissements cinématographiques : le Bretagne, le Bienvenüe et les Montparnos,

Considérant que dès les années 60, ce quartier devient le lieu incontournable de la projection des nouveaux films sur la Rive gauche,

Considérant l'importance du cinéma le Bretagne depuis son inauguration en 1961, puisqu'il s'agissait de la troisième plus grande salle de Paris, pouvant accueillir jusqu'à 850 spectateurs,

Considérant que jusqu'en 2009 ce cinéma était un cinéma indépendant et qu'il a ensuite été racheté par Pathé,

Considérant l'impératif besoin de maintenir une offre culturelle de très grande qualité dans le quartier du Montparnasse,

Considérant que ce quartier à cheval sur le 6^e et 14^e arrondissement a été l'un des centres artistiques mondiaux pendant de nombreuses années restant associé à de grands noms comme Picasso, Simone de Beauvoir, Hemingway, Varda ou encore Modigliani pour ne citer qu'eux.



Millésime

N° de page

--

--

CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
· Séance du 28 novembre 2023

Considérant que l'esprit de Montparnasse vibre encore aujourd'hui grâce à la politique municipale volontaire pour une culture accessible et publique,

Considérant la volonté forte de la Maire de Paris de faire de la culture « un élément essentiel de cohésion, de partage, de création de communs » accessible à tous les Parisiennes et les Parisiens,

Considérant la politique municipale parisienne qui a toujours été vigilante à la situation des établissements culturels privés en difficulté,

Considérant l'ambition politique essentielle portée par la Maire de Paris de faire de Paris une capitale culturelle à l'échelle du quart d'heure, de la métropole et du monde,

Considérant la fermeture du cinéma Bretagne le 15 novembre 2023,

Sur proposition de Valentin Guenanen et des élus du groupe Paris En Commun, le Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris demande :

- **Que le nouveau propriétaire du cinéma le Bretagne s'engage à conserver une offre culturelle au sein de ce site emblématique de la vie et du dynamisme artistique du quartier Montparnasse.**

Article unique : après discussion le Vœu V14 2023 24 amendé est Adopté à l'unanimité

conseillers présents	28 membres présents
voix exprimées	28 (dont 6 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 6 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	0
Ne participent pas au vote	0



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/299

VI4 2023 25 Vœu présenté par Didier Antonelli et les élu-e-s du Groupe Paris en Commun relatif à la mise en place d'un pass navigo « classe scolaire »

Le Conseil du 14^e arrondissement,

Vu l'article L.2511-12, dernier alinéa du Code général des collectivités territoriales (C.C.C.T.) ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du 14^e arrondissement relatif aux vœux ;

EMET LE VŒU

Considérant que l'accessibilité des transports en commun est une politique publique vitale pour les parisiennes et les parisiens, que la Présidente d'Ile de France ne cesse de dégrader,

Considérant à ce sujet, l'annonce de tarifs exceptionnellement élevés pendant la période des JOP pour le ticket de métro à l'unité, le pass journalier et le pass hebdomadaire.

Considérant que depuis le 21 septembre 2023, les carnets de ticket t+ ne sont plus disponibles à la vente,

Considérant que l'ambition écologique d'une telle mesure est partagée par les élus groupe Paris en Commun pour mettre fin à la pollution générée par ces morceaux de papier, et au gâchis des tickets perdus, démagnétisés ou chiffonnés,

Considérant qu'IDFM et sa Présidente Valérie Pécresse, ont proposé des alternatives limitées ne permettant pas de solutionner toutes les situations, notamment celles des sorties scolaires,

Considérant la mobilisation des parents d'élèves du 14^e arrondissement et l'interpellation par ces derniers des élus du groupe Paris en Commun 14^e,

Considérant la mise en place, dès la rentrée 2020, des dispositifs de remboursement des abonnements de transports par la Ville pour les moins de 18 ans,

Considérant les dépenses faites par la Ville pour fournir des titres de transports pour les sorties scolaires et périscolaires pour un montant moyen de 800 000 €/an depuis de nombreuses années, montant réévalué à plus d'1 000 000 € pour 2023/2024,

Considérant que l'existence de ces deux dispositifs conduit pour certains enfants à ce que la Ville paie « deux fois » un titre de transport,

Considérant la possibilité offerte aux parents de partager en début d'année l'attestation Imagin'R de leur enfant ce qui permet d'éviter aux enfants d'avoir à prendre leur carte lors des sorties avec les aléas que cela comporte (perte, oublis,...)

Considérant les difficultés rencontrées dans certaines écoles depuis la suppression des tickets de métro en carton,

Considérant que seule des démarches en ligne, créant une véritable fracture numérique pour les familles n'ayant pas accès à un ordinateur, sont disponibles pour acquérir un pass navigo,



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

Considérant que de ce fait, et parce qu'il existe encore des situations où les enseignants doivent demander aux enfants d'apporter un titre individuel de transports, certains déplacements culturels ou sportifs sont rendus difficiles ce qui conduit en de rares cas, certains enseignants du premier cycle à renoncer à certaines visites pédagogiques faute de facilitation de dispositif de paiement plus adapté,

Considérant les deux amendements posés par les élus écologistes et communistes parisiens (David Belliard, Jean-Baptiste Pegeon et Jacques Baudrier) aux CA d'IDFM en février puis juillet 2022 pour la gratuité des transports des groupes scolaires et rejetés par la majorité d'IDFM

Considérant les nombreux échanges entre la Ville et IDFM à ce sujet et notamment le courrier envoyé par Patrick Bloche en octobre 2023 demandant un « droit de passage » pour les groupes scolaires avec une possibilité de financement par la Ville

Sur proposition de Didier Antonelli et des élus du groupe Paris En Commun, le Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris demande :

- **qu'IdFM émette pour les écoles de la région des cartes collectives « classes »,**
- **que ce dispositif ne soit validé qu'une seule fois par trajet pour l'ensemble de la classe en déplacement,**
- **que ce titre de transport digital soit activé à la demande du directeur de l'école dans le cadre de projets éducatifs,**
- **que ce dispositif s'inspire de la carte « classes » délivrée dans les bibliothèques de la ville de Paris,**
- **que ce dispositif puisse s'adapter à la possession ou non d'un Pass Navigo par les élèves afin que la Ville de Paris puisse assurer la gratuité des trajets dans le cadre scolaire et péri-scolaire, sans avoir à payer « deux fois »**

Article unique : après discussion le Vœu V14 2023 25 amendé est Adopté à l'unanimité

conseillers présents	28 membres présents
voix exprimées	23 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	23 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procuration)
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	0



Millésime

N° de page



CONSEIL DU 14^{ème} ARRONDISSEMENT
Séance du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 14/23/300

Projet de délibération 2023 DTEC 23 Projet de Plan Climat de Paris 2024-2030, plus vite, plus local, plus juste

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Sinda MATMATI rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité , avis favorable est donné au projet de délibération mentionné au visa

conseillers présents	28 membres présents
voix exprimées	23 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	23 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	0 (dont procurations)
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	0